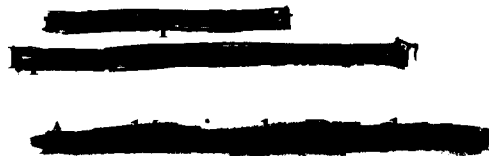


**« Un collégien, un ordinateur portable »
Quelles conséquences pour le CDI ?**



SOMMAIRE

PARCOURS PROFESSIONNEL	3
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	5
1. Présentation de l'opération« Un collégien, un ordinateur portable »	5
1.1 Définition	5
1.2 Historique de l'opération	6
1.3 Contenu des portables	6
2 Présentation des établissements et des cdi	6
2.1 Collège Saint Exupéry (Parentis en Born)	6
2.1.1 L'établissement	6
2.1.2 Le CDI	7
2.2 Collège Serge Barranx (Montfort en Chalosse)	7
2.2.1 L'établissement	7
2.2.2 Le CDI	7
3. Problématique	8
4. Activités pédagogiques	9
4.1 Recherches documentaires	9
4.1.1 La première séance	9
4.1.2 La deuxième séance	9
4.1.3 La pédagogie documentaire	9
4.2. L'espace CDI sur le réseau des portables	10
4.2.1 L'espace d'informations	10
4.2.2 L'espace pédagogique	10
4.2.3 L'espace convivial	10
4.3 L'enquête auprès des élèves	10
4.3.1 Les questions	10
4.3.2 L'analyse des résultats	11
Conclusion	12
BIBLIOGRAPHIE	13

ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Introduction

Dans sa contribution à la *Lettre à ceux qui aiment l'école*, au chapitre consacré aux nouvelles technologies, le ministre délégué Xavier DARCOS¹ cite, parmi les pratiques innovantes à poursuivre, le cartable électronique. Dans le département des Landes, cela a pris la forme, en 2002, de l'opération « Un collégien, un ordinateur portable ». Puisque cela semble devoir se développer, on peut s'intéresser aux conséquences de ce nouvel outil sur les CDI. Quelle peut être l'implication des documentalistes ?

On définira la notion de « cartable électronique » et on présentera l'opération landaise puis on verra à travers les cas de deux collèges, dont l'un impliqué dès l'année scolaire 2001-2002 et donc doté d'un certain recul, par quelles activités pédagogiques les documentalistes peuvent répondre à cette nouvelle situation.

1. Présentation de l'opération « Un collégien, un ordinateur portable »

1.1 Définition

La notion de cartable électronique est complexe et recouvre plusieurs réalités. Depuis 1991 et avant 1999, cela désigne un ordinateur portable contenant des logiciels et mis à la disposition des élèves, dans un cadre expérimental. Au début, il n'y avait pas d'accès à Internet. On peut citer l'expérience menée entre 1991 et 1995 dans trois établissements à Haguenau, Marseille et Montmorillon.

En 1999, l'expression « cartable électronique » a été déposée par l'Université de Savoie auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle). Il s'agit d'un service en ligne au sein duquel chaque élève et chaque enseignant dispose d'un espace de travail personnel. « Il s'agit d'offrir aux élèves une interface personnalisée et sécurisée à des ressources éducatives et socio-culturelles ainsi que de fournir aux enseignants de nouveaux outils permettant la mise en place de nouvelles formes de pédagogie et facilitant le suivi des élèves »². Un ordinateur portable est prêté afin de permettre à tous d'accéder à cet environnement virtuel.

Dans les Landes, c'est une autre conception qui a été choisie, et d'ailleurs l'opération s'appelle « Un collégien, un ordinateur portable ». En effet, il s'agit d'abord de prêter à chaque élève de 3^{ème} des 32 collèges publics landais et à leurs enseignants un ordinateur portable. Il est équipé d'une mémoire sur laquelle sont stockées les ressources pédagogiques (manuels, logiciels ...). Le dispositif est complété par l'application collaborative « ESV-cartables numériques » développée par l'Université Louis Pasteur de Strasbourg (ESV signifie « Etablissement Scolaire Virtuel »). Il s'agit d'offrir aux élèves et aux professeurs une plate-forme commune de travail leur permettant de retrouver chez eux, grâce à Internet les documents réalisés en classe. Chaque ordinateur reçoit donc une connexion à Internet.

Alors qu'en Savoie le cartable est conçu pour accompagner l'élève après la classe et ne pas être utilisé en cours, dans les Landes, les salles de classe ont été dotées de serveurs, vidéo-projecteurs, tableaux interactifs et imprimantes laser afin que l'ordinateur portable soit le plus possible utilisé en classe.

Bref, si l'appellation « cartable électronique » n'est pas la mention officielle de l'opération des Landes, il n'en reste pas moins que, selon la journaliste Emmanuelle Rota, « le cartable électronique est une

¹ FERRY, Luc, DARCOS, Xavier, HAIGNERE, Claudie. *Lettre à tous ceux qui aiment l'école: pour expliquer les réformes en cours*. Paris : Odile Jacob ; CNDP, 2003

² Site de l'Université de Savoie cité par la Fing

- « organiser une pédagogie centrée sur l'élève »
- « poursuivre l'ouverture culturelle et internationale du collège ».
- « activer l'animation éducative péri-scolaire ».

L'opération « Portables » en classe de 3^{ème} intervient dans les quatre objectifs et se voit développée dans une action « Utilisation NTICE » avec comme objectif spécifique « l'appropriation de l'outil à travers ses multiples facettes pour favoriser les apprentissages disciplinaires dans les cours, les projets culturels et éducatifs, dans le volet orientation, dans tous les domaines concourant au développement des connaissances et à l'épanouissement des élèves ». Comme modalités d'évaluation, il n'est prévu que le taux de fréquentation de la salle informatique et des entretiens avec les enseignants. Le projet d'établissement ne comporte pas de volet documentaire.

2.1.2 Le CDI

Le CDI est commun au collège, à la SEGPA et au lycée. Historiquement, il a été l'un des premiers SDI créés dans le département, mais, à l'époque, l'établissement se réduisait au collège. Lors de l'aménagement du lycée, le CDI commun a été installé dans de nouveaux locaux mais il a fallu attendre 1999 pour que soit créé un poste de documentaliste au collège. Entre temps, le fonds collège avait quelque peu périclité : actuellement un tiers des documents est antérieur à 1970 ! L'actuelle documentaliste nommée en 1999 s'attache à le moderniser et à donner une vraie place aux collégiens et à leurs besoins spécifiques.

S'il n'y a pas de projet documentaire rédigé, la documentaliste conçoit l'initiation à la recherche documentaire selon une progression pédagogique : en 6^{ème}, utilisation de BCDI, en 5^{ème} présentation des sites Internet indexés grâce aux MémoDocNets, en 4^{ème} recherche directe sur Internet et critique des sites et en 3^{ème} approfondissement et synthèse des différents outils de recherche (du document papier au document virtuel).

2.2 Collège Serge Barranx (Montfort en Chalosse)

2.2.1 L'établissement

Ce collège de zone rurale compte 420 élèves dont 105 troisièmes répartis en quatre classes. Le taux de catégories socio-professionnelles moyennes est de 34,7 %.

Le projet d'établissement longtemps porté inexistant n'a pu être consulté ; le nouveau principal en a mis un en chantier cette année. On n'a pu avoir comme information que les intitulés succincts des actions concernant les TICE : projet robotique de la 6^{ème} à la 3^{ème} ; intégration des TICE dans l'enseignement avec une utilisation dès la 6^{ème}. L'un des objectifs est de « favoriser l'accès à la salle informatique de la 6^{ème} à la 4^{ème} ». On choisit de mener une politique d'acquisition et de renouvellement de matériel informatique et de logiciels. Une attention « spéciale » est portée aux classes de 3^{ème} avec l'opération « Un collégien, un ordinateur portable ».

2.2.2 Le CDI

Le CDI a été transféré dans un nouveau bâtiment en 2001-2002 selon le projet auquel à participé activement la documentaliste en poste depuis huit ans. La documentaliste a rédigé un projet documentaire qui sera sans doute intégré au projet d'établissement. Voici quelques uns de ses objectifs selon les classes :

- en 6^{ème}, initiation aux différents outils de recherche dont Internet,
- en 5^{ème}, apprentissage du travail en groupe,
- en 4^{ème}, constitution de dossiers documentaires et de dossiers de presse et évaluation de sites Web,
- en 3^{ème}, réalisation de pages Web avec des liens hypertextes.

En liaison avec l'opération « Portables », la documentaliste pose la question d'une redéfinition du CDI qui ne peut plus être seulement un centre de ressources physiques et elle affirme son rôle comme lieu de formation pour les TICE.

3. Problématique

Les enjeux pour le CDI et le documentaliste : nécessité d'un réajustement des stratégies pédagogiques

Quelles ont été les incidences sur les CDI ? La première conséquence, remarquée dans les deux établissements la première année a été la baisse de fréquentation par les élèves de 3^{ème}. Les ressources documentaires papier étaient peu utilisées. « Même les enseignants qui venaient se connecter au CDI utilisaient essentiellement des ressources numériques » a déclaré la documentaliste de Parentis. Le fonds documentaire papier est-il devenu obsolète ? Le CDI est-il destiné à n'être qu'un lieu de branchement ?

Cette désaffectation est bien évidemment à mettre en rapport avec les possibilités de recherche documentaires offertes par les ordinateurs portables grâce à leurs logiciels, cédéroms et surtout Internet.

Or que constate-t-on dans l'enquête éditée sur le site Proflandes dédié aux enseignants de l'opération par le Rectorat de Bordeaux ? Les enseignants affirment utiliser le portable en cours d'abord pour les exercices et en deuxième lieu pour la recherche documentaire. Dans les aspects positifs, ils citent en premier, la recherche documentaire facilitée. Grâce au portable et surtout à la connexion Internet dans les salles de classe, ils ont donc apprécié de pouvoir demander à leurs élèves des recherches, sans avoir besoin d'aller au CDI.

On aboutit à ce paradoxe : les enseignants demandent plus de recherches documentaires à leurs élèves qui fréquentent moins le CDI et surtout ont moins de contact avec le documentaliste. Celui-ci n'a-t-il plus de rôle à jouer du fait que son fonds n'est plus utilisé ? Inutilisé veut-il dire inutile ?

En fait, la documentaliste de Montfort a rapporté des réactions de collègues : « Les élèves ont Internet mais ils ne trouvent rien ! ». La documentaliste de Parentis, a constaté à la fin du 2^{ème} trimestre que les élèves avaient tendance à revenir pour consulter les documents papier. Avoir une connexion permanente à Internet ne résout pas les problèmes de la recherche documentaire. Il est naïf de croire que l'outil permet tout. Encore faut-il savoir l'utiliser.

Or, si l'on se reporte aux résultats d'une enquête menée en 1999-2000 et publiée par le CLEMI¹, les élèves « regrettent de n'avoir pas été suffisamment accompagnés dans leur apprentissage ». N'est-ce pas dans les attributions de l'enseignant-documentaliste d'opérer cette formation en collaboration avec des professeurs de discipline (technologie, etc...) ?

De plus, dans la même enquête on constate, à propos des grands usagers, qu'ils « réfutent le plus fortement les arguments évoquant les dangers d'Internet »². N'est-il pas nécessaire d'informer davantage les élèves sur ces fameux dangers et en particulier sur les questions posées par la fiabilité de l'information ? Il semblerait que plus les élèves ont la possibilité et l'occasion de pratiquer des recherches sur Internet et plus les enseignants et en particulier le documentaliste ont un rôle à jouer.

Cependant l'utilisation d'Internet n'est pas le seul enjeu de l'utilisation des ordinateurs portables par les élèves. Quelles sont les possibilités offertes par le réseau pour donner sa place au CDI dans un « Etablissement virtuel » ? Quels doivent être les objectifs et les moyens que peut se donner le documentaliste dans ce domaine ? Enfin, quelle doit être l'attitude du documentaliste en qui ce concerne la fréquentation du CDI et l'utilisation des ressources physiques ?

Telles sont les questions qui se posent en conséquence de la généralisation du cartable électronique, puisqu'il semble qu'un réajustement de la stratégie pédagogique soit nécessaire, si l'on veut que les élèves

¹ *Les jeunes et Internet : représentations, usages et appropriations*, p. 10

² *Ibidem*, p. 12

aient conscience de l'utilité du CDI et que le documentaliste continue à jouer son rôle pédagogique. Nous allons examiner trois types d'activités pédagogiques mises en œuvre par les documentalistes pour répondre à ces questions.

4. Activités pédagogiques

4.1 Recherches documentaires

La documentaliste de Montfort a trouvé nécessaire de rappeler aux élèves « sur le terrain » la méthodologie de la recherche documentaire, à travers un travail en collaboration avec le professeur de Physique. Ce projet concernait toutes les classes de 3^{ème}. Il s'est déroulé en 2 temps, à chaque fois une heure par demi-classe au CDI alors que l'autre moitié suivait les travaux pratiques.

4.1.1 La première séance

Réalisée en début d'année, elle avait pour thème les centrales électriques. Les élèves devaient réaliser un compte-rendu écrit accompagné d'un sommaire, d'une bibliographie et de schémas. Les deux professeurs avaient donné comme consignes d'éviter les photocopies ou les textes recopiés, de connaître les définitions de tous les termes utilisés. La présentation devait être attractive et soignée. En ce qui concerne la recherche documentaire, il s'agissait d'une part de rappeler aux élèves comment utiliser BCDI et, grâce aux sites indexés par les Mémodocnets du CRDP de Poitiers, de faire le lien avec les ressources sur Internet. D'autre part, c'était l'occasion d'opérer une sensibilisation sur la question de la validité de l'information sur le Net, en demandant de vérifier la même information sur au moins trois documents de nature différente. Si la recherche par moteur de recherche s'avérait infructueuse, on avait recours à des encyclopédies (virtuelles ou papier) qui permettent de mieux appréhender la méthode de recherche (choix des mots-clés). Les définitions pouvaient être comparées sur une encyclopédie papier, numérique ou en ligne et comparées.

4.1.2 La deuxième séance

Courant mai, elle reposait sur le thème du tri des déchets. Elle avait comme point de départ une exposition au CDI, proposée par le SIETOM de Chalusse. Un animateur la présentait et proposait un questionnaire sur les habitudes familiales en matière de tri. Ensuite, le professeur de Physique demandait de répondre à un questionnaire sur le recyclage de l'aluminium. Pour répondre, les élèves disposaient au CDI de plusieurs types de ressources : l'exposition, les ressources papier, les ressources virtuelles. L'objectif pour la documentaliste était de montrer leur complémentarité et, en ce qui concerne Internet, d'accompagner les élèves dans la navigation hypertexte. Dans les deux cas, le résultat des recherches était évalué conjointement, par le professeur de Physique pour le contenu informatif et par la documentaliste pour la méthode de recherche.

4.1.3 La pédagogie documentaire

Elle a été mise en œuvre dans d'autres activités ponctuelles, eu cours d'année. Citons, par exemple : des exposés en histoire-géographie avec réalisation par les élèves de pages Web avec des liens hypertextes à partir du logiciel Publisher, et, en anglais, la préparation par groupe de documents destinés à l'échange par courrier électronique avec des correspondants.

On voit donc que la documentaliste a su profiter de toutes les occasions pour apprendre aux élèves les méthodes de recherche documentaire et y ajouter ce que peuvent apporter de plus les nouvelles technologies.

4.2. L'espace CDI sur le réseau des portables

Les documentalistes des 2 collèges concernés ont eu la même démarche : le CDI devait être présent sur le réseau et offrir aux élèves des services spécifiques et attrayants. Elles ont donc mis en place des diaporamas « animés » grâce au logiciel POWER POINT (il n'a été disponible qu'en décembre 2002).

4.2.1 L'espace d'informations

Il propose d'abord des informations pratiques. Il rappelle les conditions de fonctionnement du CDI (horaires d'ouverture, modalités de prêt...). Il suit l'actualité par une page constituée des sommaires des périodiques disponibles au CDI ; il suffit de cliquer sur le titre. Selon la périodicité des magazines il faut le mettre à jour hebdomadairement (*Les clés de l'actualité*) ou bi-mensuellement (*Okapi*).

Toujours dans le cadre de l'actualité, les jours ou semaines nationales ou internationales sont l'occasion de publier une page spécifique (par exemple une série de photographies de presse avec des commentaires pour la semaine de la Presse).

4.2.2 L'espace pédagogique

Il propose en suite une série de fiches-outils sur différents aspects de la pédagogie documentaire (recherche sur BCDI, recherche sur Internet). Ces fiches doivent être concises et très claires chaque point de méthode étant illustré d'un court exemple.

4.2.3 L'espace convivial

Enfin, il s'agit d'un espace ouvert aux élèves. Ils sont invités à y déposer des textes de leur création, qu'il s'agisse de poèmes, pour le Printemps des poètes, de questions pour le Défi lecture (Montfort) ou de résumés et de critiques de romans.

Cette activité, qui demande un gros investissement en temps, surtout au départ, est très importante car elle rend vivant le CDI sur un espace virtuel, le raccroche aux centres d'intérêt et aux préoccupations des élèves, même si ceux-ci ne prennent que peu à peu l'habitude de consulter le « site CDI ».

4.3 L'enquête auprès des élèves

Il semblait important aux documentalistes d'évaluer la portée de ce travail et l'impact des portables sur les pratiques et les représentations des élèves. Le questionnaire a été diffusé de manière différente dans les 2 collèges selon le point de vue de chaque documentaliste. A [REDACTED], celle-ci était très pessimiste sur la fréquentation de l'espace virtuel CDI. Elle a diffusé le questionnaire sur papier, et l'a distribué aux élèves. Elle a obtenu 112 réponses. A [REDACTED], au contraire, la documentaliste était plus confiante et trouvait intéressant de diffuser le questionnaire par courrier électronique. Le taux de réponses serait en lui-même un indice révélateur : 41 élèves ont répondu (39%).

4.3.1 Les questions

- Moyen de recherche le plus utilisé (Internet directement, ressources portables ou CDI)
- Ressources les plus exploitables (Internet, cédéroms ou document papier)
- Confiance dans toutes les informations Internet (Oui, non ou ne s'est pas posé la question)
- Fréquentation du CDI (Souvent, quelquefois ou jamais)
- Consultation des informations CDI sur le réseau des portables (Souvent, quelquefois ou jamais)
- Rôle du CDI et de la documentaliste (avec les portables)

4.3.2 L'analyse des résultats

(P. = ████████ et M. = ████████)

Pour une appréciation globale des résultats, une feuille de représentation graphique du questionnaire est fournie en annexe.

Fréquentation du CDI

Les chiffres sont proches pour les 2 établissements. Ceux qui disent fréquenter « souvent » le CDI sont très minoritaires (P. 8%, M. 3%). Et la part de ceux qui affirment ne jamais y venir (spontanément, s'entend) est assez importante (29%). Il faut nuancer cette information : si en 3^{ème}, dans les collèges, les élèves fréquentent moins le CDI c'est d'abord qu'ils ont des horaires plus chargés que les autres classes (en particulier les latinistes). De plus, à P██████, les lycéens sont prioritaires ce qui diminue encore les possibilités. Le chiffre de ceux qui fréquentent le CDI « quelquefois » est donc honorable.

En revanche, en ce qui concerne la fréquentation « virtuelle », celle de la page CDI du réseau, on constate des différences. A P██████, 18% seulement des élèves la consultent « quelquefois » contre 45% à M██████. Cela pose un problème quant à l'utilité du travail du documentaliste pour constituer cette page. Peut-être la deuxième année cela est-il plus entré dans les mœurs ?

La documentaliste de P██████ a rajouté une question pour savoir si les élèves avaient lu un message qu'elle leur avait adressé : 45% ont répondu « non ». Ce désintérêt pour ce qui a trait au CDI dans ce collège peut s'expliquer par la place « secondaire » des collégiens par rapport aux lycéens. Les premiers ne se sont pas « approprié » le CDI, ils s'y sentent tolérés voire étrangers.

Utilisation des ressources

A P██████, les élèves n'ont pas tous fait des recherches (76% en ont fait) alors qu'à M██████ le travail avec la documentaliste a été généralisé. Cependant, c'est Internet qui a été le plus utilisé à P██████ (52%) alors qu'à M██████ 50% ont utilisé les autres ressources du portable. Là encore, l'ancienneté de l'expérience semble favoriser une utilisation mieux équilibrée.

Les ressources jugées les plus exploitables sont dans l'ordre : Internet (P. 65% et M. 57%), les documents papier (P. 24% et M. 23%) et enfin les cédéroms (P. 11% et M. 20%). Internet a donc séduit les élèves mais ils éprouvent encore le besoin d'utiliser les livres et les périodiques pour vérifier ou approfondir leurs recherches. Peut être serait-il nécessaire de leur apprendre à mieux maîtriser les documents disponibles sur cédérom.

Une différence s'opère entre les 2 établissements en ce qui concerne la confiance dans les informations trouvées sur le Net. Les élèves de P██████ sont moins sensibles à cet aspect : 22% font confiance et 38% « ne se sont pas posé la question », contre respectivement 5% et 28% à M██████. Le travail d'information systématique semble donc efficace.

Enfin, la documentaliste de P██████ voulait confirmer une hypothèse : les élèves lisent moins car le portable leur prend du temps. Cela n'est pas flagrant : 26% ont moins lu (57% à M██████) mais c'est surtout à cause de la préparation au brevet (P. 46% et M. 42%) et pour d'autres raisons (P. 30% et M. 43%).

Rôle du CDI et des documentalistes

Le chiffre des élèves qui déclarent que le CDI « ne sert plus à rien » est moins important qu'on ne le craignait : 13% à P██████ et 7% à M██████. La différence entre les établissements s'explique pour des raisons déjà citées (séances systématiques à M██████).

Le CDI est vu comme lieu annexe au portable sur le plan technique (se brancher, imprimer) et le documentaliste comme personne ressources en cas de problème technique (P. 12% et M. 11%). Ce n'est pas leur vocation prioritaire.

En revanche, 47% pour l'un et 48% pour l'autre continuent à apprécier l'aide à la recherche du documentaliste, le côté relationnel est parfois exprimé (« les documentalistes, elles, ne tombent pas en

panne »sic). Les ressources physiques du CDI sont considérées comme complémentaires des ressources virtuelles. Cela semble à la fois rassurant et raisonnable.

Notons, enfin, que 30% des élèves de M. (10% pour P.) considèrent le CDI comme un lieu de ressource pour la lecture et la documentaliste comme un conseil en ce domaine. Ce résultat peut s'expliquer en partie par l'organisation cette année d'un Défi-lecture.

Conclusion

On constate donc que, après quelques mois d'utilisation et une certaine « errance », l'ordinateur portable et ses ressources pour la recherche documentaire n'entrent pas véritablement en concurrence avec le CDI. Les élèves ont besoin d'un complément de formation pour trouver les documents, apprendre à pratiquer une lecture hypertextuelle. Cette formation passe par une relation réelle et directe avec un interlocuteur. On n'en est pas encore au cyberdocumentaliste qui gèrerait toute la communication avec les élèves par l'intermédiaire de son ordinateur. On peut d'ailleurs se demander si cette dématérialisation est souhaitable et quelles pourraient en être les conséquences. Les documents physiques majoritaires dans le fonds du CDI sont toujours utiles, mais dans un deuxième temps, pour compléter et approfondir les recherches.

Il n'en reste pas moins qu'avec cet outil le CDI, comme l'a prévu Guy Pouzard¹, s'il ne devient pas un CDI virtuel, se disperse en un « système d'information » accessible en tout lieu à tout moment. Le documentaliste doit donc être toujours plus compétent dans le domaine des nouvelles technologies pour assurer ce service (formation initiale et continue, veille documentaire). On peut d'ailleurs regretter que dans les deux collèges observés il ne participe pas l'évaluation du B2I.

Enfin, n'oublions pas que le CDI comporte aussi une bibliothèque de littérature qui contribue à son rôle culturel. Le documentaliste doit avoir des compétences pour gérer et enrichir ce fonds et le faire vivre par des animations. Le livre électronique n'est pas encore répandu et l'on sait le succès que remportent auprès des élèves les rencontres avec des écrivains.

L'utilisation des nouvelles technologies doit donc être conçue en complémentarité des médias traditionnels. Le documentaliste, tout en gardant une perspective humaniste, doit être ouvert à leur évolution.

¹ *Information et documentation en milieu scolaire*

BIBLIOGRAPHIE

Le cartable électronique

France. Ministère de l'Éducation Nationale. Bureau des technologies nouvelles pour l'enseignement. *Un cartable électronique : utilisation de micro-ordinateurs portables par des élèves en collège et lycée*. Marseille : CRDP de Marseille, 1996

SORBE, Xavier. *Un collégien, un portable*. *Les dossiers de l'ingénierie éducative*, 2002, n° 41, p. 18-21

TOULOUSE, Edwige. *Le cartable électronique de Savoie*. *Les dossiers de l'ingénierie éducative*, 2002, n° 41, p. 26-27

France. Académie (Bordeaux). *Un collégien, un portable [en ligne]*. Rectorat de Bordeaux [consulté le 02.05.2003]. Disponible sur : <http://www.ac-bordeaux.fr/landes>

France. Ministère de la Jeunesse de l'Éducation Nationale et de la Recherche. Direction de la technologie. *Le livre électronique : pratiques pédagogiques [en ligne]*. Educnet, mise à jour 20/12/2001 [consulté le 02.05.2003]. Disponible sur : <http://www.educnet.education.fr/dossier/livrelec/pedagogiques.htm>

FING. *Le « cartable électronique » : problématique et situation en France [en ligne]* 2001. Fing, mise à jour avril 2003 [consulté le 02.05.2003] Disponible sur : <http://www.fing.org/index.php?rubriques:ecartable>

GINIOUX, Pierre. *Le cartable électronique. Médialog [en ligne]*, 2002, n° 43. [consulté le 05.05.2003] Disponible sur : <http://www.ac-creteil.fr/medialog/ARCHIVE43/cartable43.pdf>

Landes. Conseil Général. *Un collégien, un ordinateur portable [en ligne]*. 2003. [consulté le 02.05.2003]. Disponible sur : <http://www.landesinteractives.net>

ROTA, Emmanuelle. *Les maternelles. Chronique multimédia [en ligne]*. [consulté le 05.05.2003]. Disponible sur : <http://www.france5.fr/maternelles/000033/6/43629.cfm>

Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Pédagogie

Congrès des enseignants documentalistes de l'Éducation Nationale (Bordeaux ; 1999). *Pour un élève info-zappeur ou info-lettré ?* Paris : Fadben, 1999

BEVORT, Evelyne, BREDA, Isabelle. *Les jeunes et Internet: représentations, usages et appropriations*. Paris : Clemi, 2001

LETURCOQ, Sandrine. *Des dangers d'une consultation libre d'Internet par les élèves*. *Inter-CDI*, 1999, n° 158.

SALLES, Daniel, SAUZEE, Bernadette. *Internet en classe de 3ème* . CRDP de l'académie de Grenoble ; Delagrave, 2000

Inter-Cdi, juillet/août 2002, NS 178

Réflexion

BRETON, Philippe. *Le culte de l'Internet*. Paris : La Découverte, 2000

LEVY, Pierre. *Qu'est-ce que le virtuel ?* Paris : La Découverte, 1998

WOLTON, Dominique. *Internet, et après ?* Paris : Flammarion, 2000

Le livre et son avenir

CHARTIER, Roger. *Le livre en révolutions : entretiens avec Jean Lebrun*. Paris : Textuel, 1997

MOLLIER, Jean-Yves (dir.). *Où va le livre ?* Paris : La dispute, 2002

Rapports de l'Inspection de l'Education Nationale

France. Inspection Générale de l'éducation nationale (IGEN)

L'école et les réseaux numériques [en ligne]. 2002. Ministère de l'éducation nationale, 2002 [consulté le 05.05.2003] Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/syst/igen/rapport.htm>

France. Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN). *Information et documentation en milieu scolaire [en ligne]*. Ministère de l'éducation nationale 1999 [consulté le 05.05.2003] Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/syst/igen/rapports/docecole.pdf>